

Spécimen de billet

Talon

Billet n° 0000		Partie de l'acheteur	
Nom de l'organisme		Nom de l'organisme 000, rue Jarvis, Whitehorse (Yukon) Y1A 0Y0	
Nom :		1 ^{er} lot : Prix en argent	200 \$
Adresse :		2 ^e lot : Tapis tissé à la main	100 \$
		3 ^e lot : Panier-cadeau	30 \$
Téléphone :		Le tirage aura lieu le 1 ^{er} juillet 2003, à « <i>lieu du tirage</i> »	
Licence n° 0000-000		Prix des billets : 2 \$ chacun, ou 3 billets pour 5 \$	N ^{bre} de billets imprimés : 1 000
		Licence n° 0000-000	Billet n° 0000

Billets :

1. Les billets sont numérotés consécutivement
2. Les billets comportent deux parties : le talon, que le titulaire de licence conserve, et la partie remise à l'acheteur

Le talon contient :

- a. le numéro du billet
- b. le numéro de la licence
- c. un espace pour le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'acheteur

La partie remise à l'acheteur contient :

- d. le nom et l'adresse du titulaire de licence
- e. la date et l'endroit où les tirages auront lieu
- f. le genre de lots et leur valeur
- g. le nombre de billets imprimés
- h. le prix du billet
- i. le numéro du billet
- j. le numéro de la licence